

Plan Climat Air Energie 2023-2028 en Terre de Camargue



Terre de Camargue
Action Climat



Présentation Conseil communautaire – 8 février 2024



Terre de Camargue
Action Climat

Communauté
de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Le profil énergétique du territoire



Consommation
énergétique

435 GWh par an



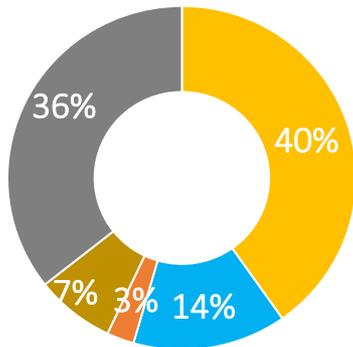
Production
énergétique locale
(biomasse et solaire)

38 GWh par an

9% des besoins
10% du potentiel

Cela équivaut à :
≈ 340 stades de foot en photovoltaïque
≈ 14 cités d'Aigues Mortes en photovoltaïque
≈ 0,7 x la surface de Port Camargue en photovoltaïque.
≈ 7% de la production annuelle d'une centrale nucléaire

Répartition de la consommation
annuelle, 2019



Electricité
Gaz
Organo-
carburants
Chaleur
renouvelable
Produits
pétroliers

Facture énergétique,
2019 (estimation)



57 millions
d'euros /an

Soit plus de 2800 € / habitant

Émissions en tCO₂,
2019 (estimation)

71 KtCO₂e
3,46 tCO₂e/hab
Moy. Gard : 4,3 tCO₂e/hab

Les enjeux énergétiques par secteur d'activité



Dans le résidentiel

- Favoriser la rénovation énergétique des logements
- Améliorer le confort thermique de l'habitat
- Privilégier les formes urbaines moins énergivores
- Développer les énergies renouvelables



Dans les transports

- Réduire les déplacements motorisés
- Favoriser les mobilités douces
- Optimiser les déplacements
- Développer les transports collectifs



Dans l'agriculture

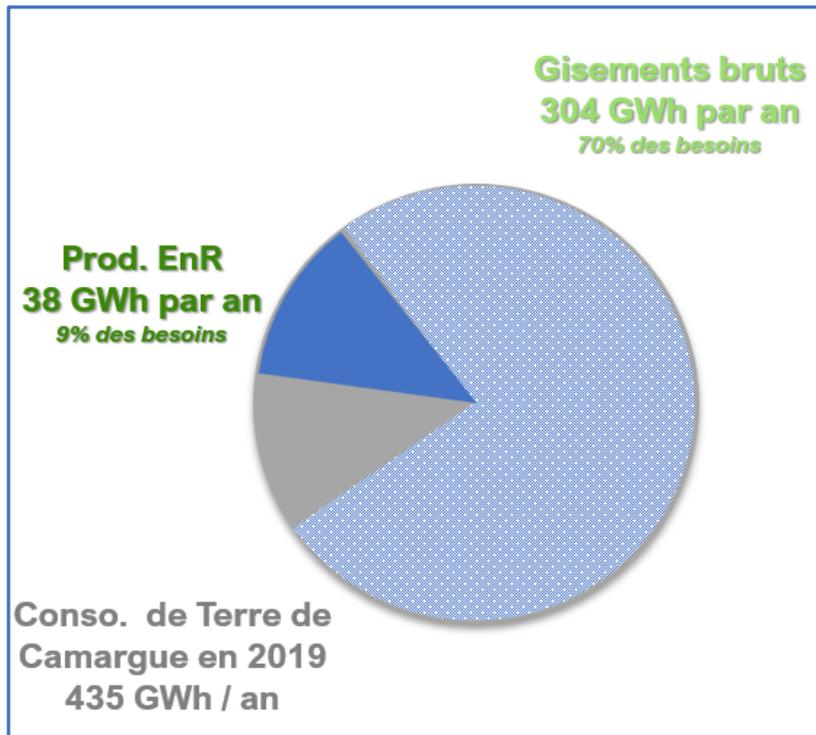
- Valoriser les résidus agricoles
- Développer les circuits courts
- Maîtriser les consommations d'énergies
- Réduire les fertilisants artificiels
- Développer l'agriculture biologique



Dans le tertiaire

- Soutenir les entreprises dans la rénovation thermique
- Développer les énergies renouvelables
- Sensibiliser les acteurs économiques

Les enjeux dans la production d'énergie renouvelable



Les énergies renouvelables

- Développer les installations photovoltaïques sur les surfaces de parking existantes et à créer (ombrières, photovoltaïque...)
- Mobiliser les surfaces de toiture pour implanter des installations solaires
- Développer la méthanisation à partir des sous-produits de l'agriculture
- Utiliser la filière bois énergie comme énergie de substitution

Des consommations d'énergie qui impactent... la qualité de l'air

Les indices de qualité de l'air du territoire étant globalement satisfaisants, il n'y a pas nécessité de création de Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFEm)

Indices de qualité de l'air (distribution annuelle)



Situation du NO_x pour la protection de la santé en 2021 (en µg/m³ - moyenne annuelle)



41

Répartition des émissions de polluants atmosphériques par secteur en 2020 – Périmètre PPA (Atmo Occitanie)

La séquestration du carbone



La préservation des stocks de carbone actuel est le premier enjeu pour le territoire. Les zones humides (38%), les surfaces en eaux (18%) et les sols agricoles (35%) représentent d'importants puits de carbone qu'il convient de préserver.

« La séquestration de carbone est un mécanisme d'absorption du CO_2 atmosphérique par l'activité biologique au sein des espaces naturels terrestres et aquatiques. »

Carbone séquestré dans les sols (2018) : env. 7 000 ktCO₂e, soit env. 100 fois les émissions annuelles du territoire

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le **Plan Climat Air Energie Territorial** est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Cette démarche locale engage le territoire à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), réduire sa dépendance aux énergies fossiles et se préparer aux effets du changement climatique.



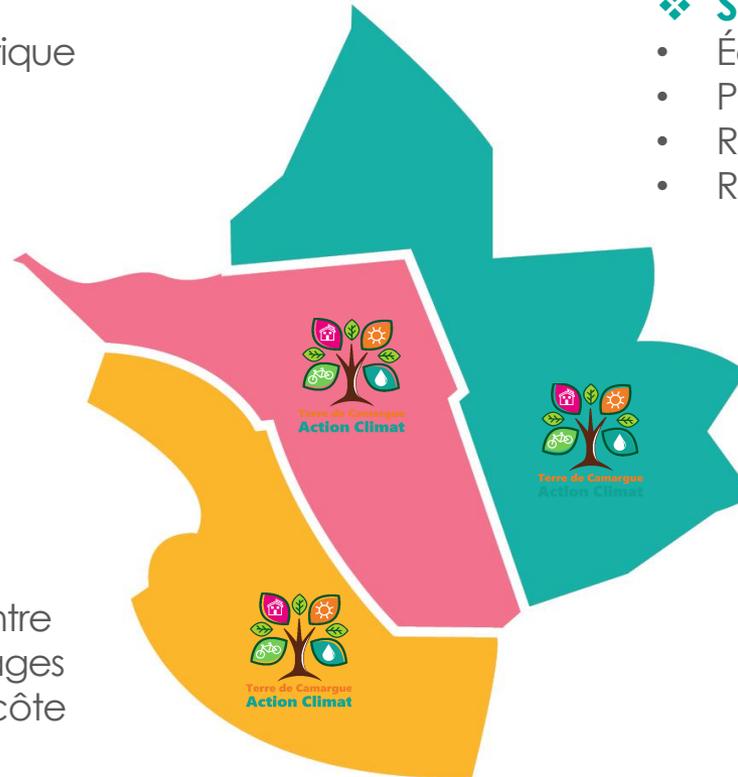
Ce qui se fait déjà

❖ Aigues-Mortes

- Contrat de performance énergétique éclairage public
- Pole Echange multimodal (PEM)
- Etude stationnement / mobilité / déplacement / parking nord

❖ Le Grau du Roi

- Pole Echange multimodal (PEM)
- Eclairage public
- Etude mobilité douce hyper centre
- Valorisation des déchets des plages
- Etude sur l'évolution du trait de côte



❖ Saint-Laurent d'Aigouze

- Éclairage public
- Projet agrivoltaïque
- Rendez-vous Citoyens
- Repair'café

❖ Terre de Camargue

- Guichet Rénov'Occitanie
- Audits énergétiques des bâtiments publics
- Incitation au tri et réduction des ordures ménagères
- Installation composteurs collectifs
- Travaux de rénovation énergétique de la piscine

Une démarche participative

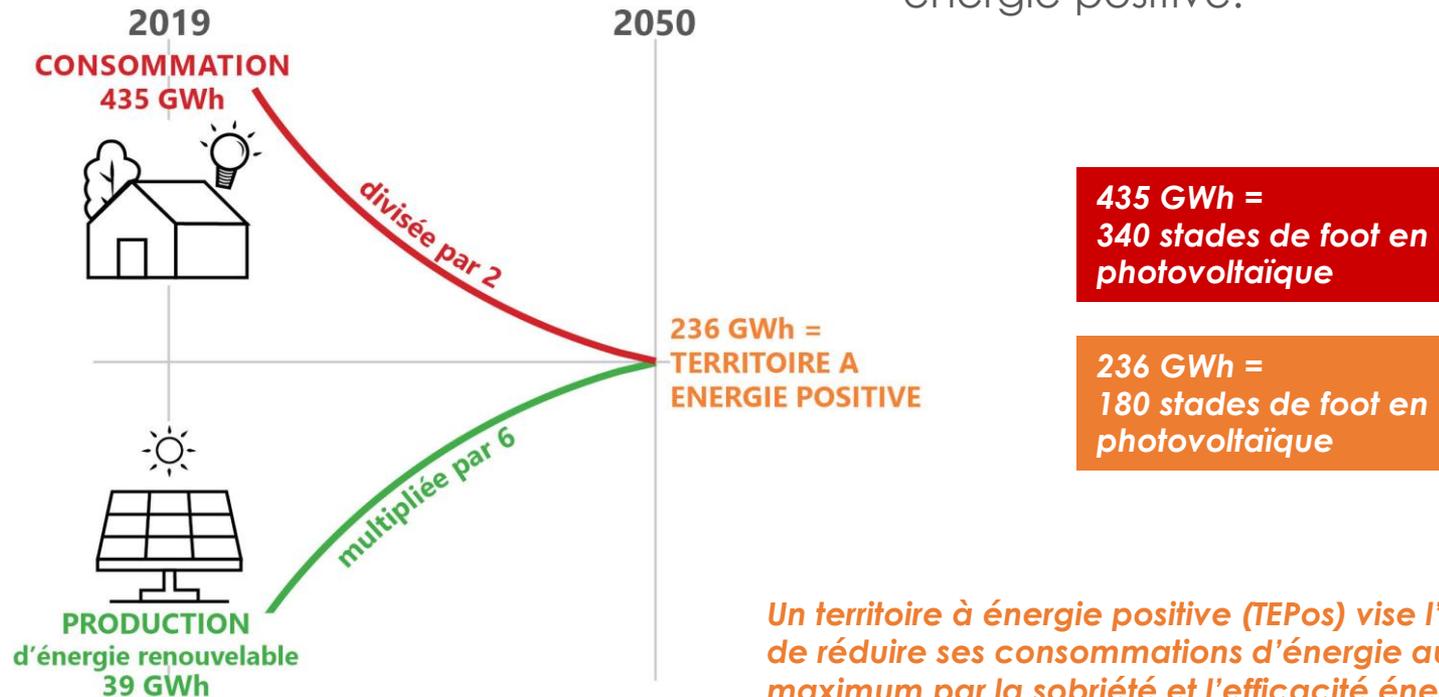
Les instances d'élaboration :

- > 3 comités techniques (34 membres)
- > 3 comités de pilotage (43 membres)



Vers un territoire à énergie positive

La stratégie territoriale précise le cadre, l'ambition que se donne le territoire au regard de ses potentialités et les inscrit dans un horizon lointain (2050) pour devenir un territoire à énergie positive.



Un territoire à énergie positive (TEPos) vise l'objectif de réduire ses consommations d'énergie au maximum par la sobriété et l'efficacité énergétiques et de couvrir les besoins résiduels par la production d'énergies renouvelables locales

5 axes stratégiques, 18 actions

La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Le Plan Climat propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.



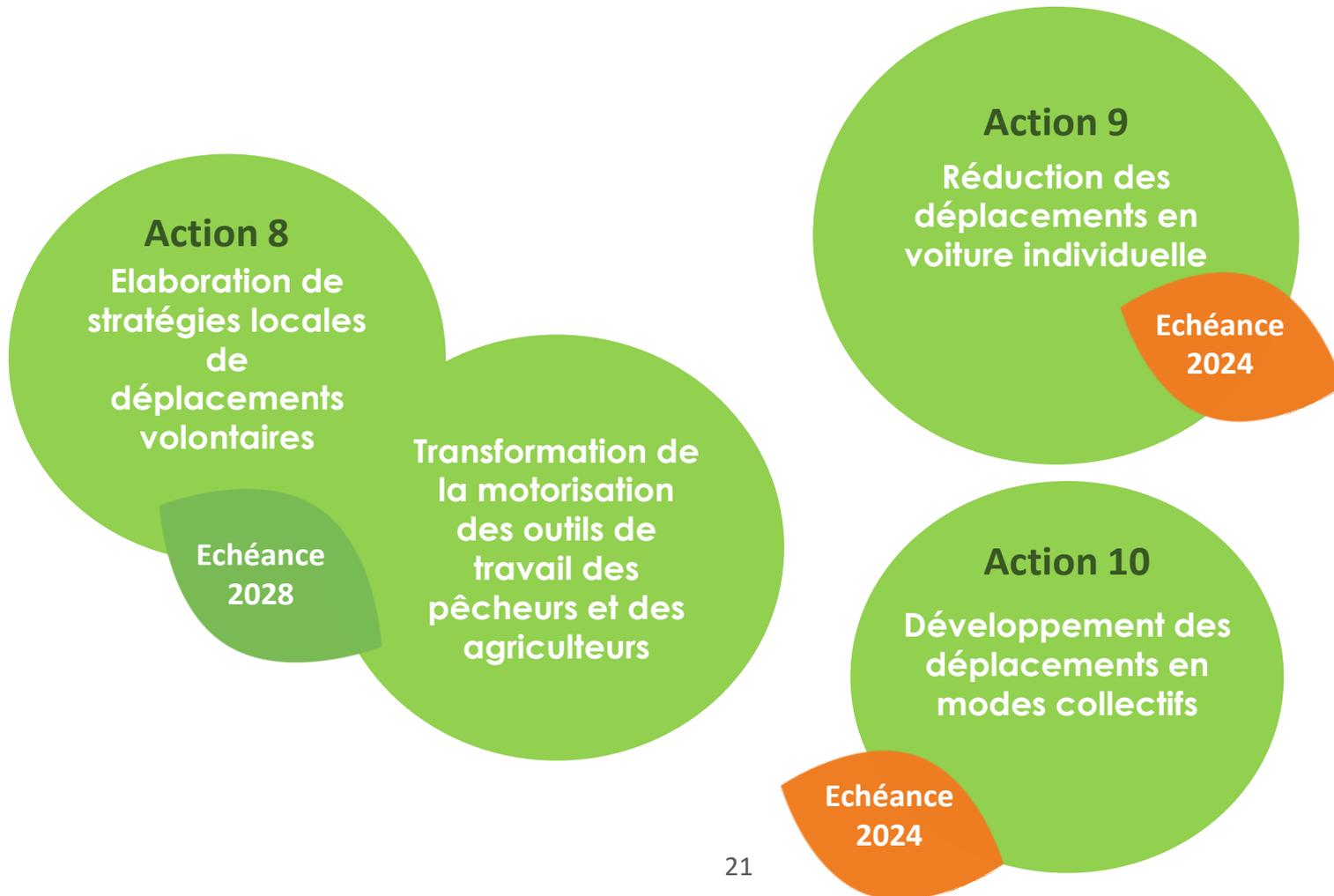
L'axe A

Impliquer les populations pour protéger leurs cadres de vie et les activités, au travers d'actions publiques et privées durables et des pratiques d'économie circulaire à l'échelle des bassins de vie



L'axe B

Diminuer les consommations fossiles des transports en proposant des mobilités alternatives peu émettrices de GES et polluants



L'axe C

Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels (individuels et collectifs) et dans les bâtiments tertiaires.

Action 11

Communication sur les économies d'énergie et accompagnement de la politique locale de l'habitat

Prioritaire

Action 12

Mise en place de mesures de sobriété et sensibilisation des salariés et des agents territoriaux pour des pratiques plus économes

Prioritaire

Action 13

Soutien à la conversion des modes de chauffage énergivores vers des technologies plus vertueuses

Echéance
2026

Amplifier le développement des énergies renouvelables locales et respectueuses du paysage

Action 14

Diversifier les sources d'énergie et soutien au projet de méthanisation

Echéance
2028

Action 15

Massification des installations solaires sur le territoire

Echéance
2024

Maintenir et développer les zones naturelles, agricoles et préserver la biodiversité et les ressources naturelles, réservoirs de séquestration carbone sur le territoire

Action 16

Préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des espaces agricoles

Echéance
2028

Action 18

Mise en œuvre et suivi des SAGE

Lutte contre la salinisation

Echéance
2028

Action 17

Sensibilisation des habitants et des touristes aux impacts des activités sur le littoral et les écosystèmes marins

Echéance
2026

Réutilisation des eaux de la STEP intercommunale

Face au changement climatique
AGISSONS ENSEMBLE !

**Consultation du public
du 25 septembre au 27 octobre 2023**



**Terre de Camargue
Action Climat**

- 8 avis ont été recueillis, tous adressés par mail, à l'adresse planclimat@terredecamargue.fr.
- Celui du Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL) du Grau du Roi a été présenté en séance plénière le 25 octobre 2023.
- La plupart des observations concordent avec le projet de Plan Climat et son programme d'actions.

Derniers ajustements du dossier

- ❖ A l'issue de la consultation des services de l'Etat et celle du public, le dossier a été modifié pour prendre en compte les observations.
- ❖ La déclaration environnementale reprend l'ensemble des réponses apportées par la collectivité
- ❖ Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial a été présenté aux membres de la Commission « Politiques environnementales » avant son approbation par le Conseil communautaire.



La suite...

- ❖ Le Plan Climat Air Energie Territorial sera diffusé :
 - sur le site Internet de la CCTC
 - celui des 3 communes
 - sur la plateforme de l'ADEME (Territoires & Climat)



- ❖ Organisation et mise en place **d'un Comité de suivi du Plan Climat**.
Il sera composé des membres du COFIL et des acteurs rencontrés dans le cadre de l'élaboration du PCAET
- ❖ Il se réunira 2 fois par an : en format plénière et en format restreint
- ❖ Seront abordés :
 - l'état d'avancement des actions du Plan climat
 - les perspectives pour l'année suivante
- ❖ Il aura en charge le bilan du PCAET au terme des 3 et 6 ans de validité

